

**DU PAYSAGE AU PATRIMOINE RELIGIEUX. DEUX SIÈCLES D'ÉTUDES  
GÉOGRAPHIQUES DU FAIT RELIGIEUX AU CANADA-FRANÇAIS  
(XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> SIÈCLES)**

Fabien VENON

Université du Québec À Montréal

Fvenon@aol.fr

## **Résumé**

Omniprésente dans la géographie des missionnaires, la place du fait religieux se réduit fortement dans le champ de la « géographicité » aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. De Joseph Bouchette à Raoul Blanchard, la religion reste un objet exclusivement paysager. Aux prémices de la Révolution tranquille, Louis-Edmond Hamelin tente de s'intéresser aux hommes de foi et non plus seulement aux bâtiments. Cependant, l'auteur ne se réclame pas de la géographie mais de l'écologie, car il considère que son objet, les rapports Homme-Nature, la condamne à une approche strictement paysagère. Depuis les années 1970, un nouvel environnement socioculturel encourage les chercheurs à revisiter le champ religieux. On parle alors de patrimoine religieux, avec l'idée d'un legs et d'un réinvestissement nécessaire, sacré ou profane, de la société.

**Mots-clés : Canada-français, Québec, religion, géographie, paysage, patrimoine**

## **Abstract**

Omnipresent in the missionaries' geography, the place of the religious fact strongly diminishes in the field of « geographicity » in the 19th and 20th centuries. From Joseph Bouchette to Raoul Blanchard, religion stays an exclusively landscape object. In the early beginnings of the Quiet Revolution, Louis-Edmond Hamelin tries to take an interest in men of fate and not only in buildings. However, the author relates more to ecology than to geography, because he considers that its object, the relations between Men and Nature, constrains him to a strictly landscap approach. Since the 1970's, a new sociocultural environment encourages the researchers to revisit the religious field, with the idea of a necessary legacy and reinvestment, sacred or profane, of the society.

**Keywords: French Canada, Quebec, religion, geography, landscape, patrimony**

## **INTRODUCTION**

Omniprésente dans la géographie des missionnaires, la place du fait religieux se réduit fortement dans le champ de la « géographicit   » aux XIXe et XXe si  cles. Sous la contrainte croissante de l'  lite protestante, de l'  glise catholique, et sous l'influence de scientifiques fran  ais marqu  s par une la  cit   d'exclusion, les g  ographes ne peuvent gu  re s'int  resser aux croyances. Aussi, de Joseph Bouchette    Raoul Blanchard, la religion reste un objet exclusivement paysager.

Aux pr  mices de la R  volution tranquille, Louis-Edmond Hamelin introduit une rupture. Il consid  re que le clerg  , les croyants et les pratiquants se pr  tent aussi    une analyse spatiale. Cependant, n'osant assumer la t  m  rit   de ses recherches pionni  res, l'auteur ne se r  clame pas de la g  ographie, car il consid  re que l'objet de la science de l'espace, les rapports Homme-Nature, la condamne    une approche strictement paysag  re.

Depuis les ann  es 1970, un nouvel environnement socioculturel encourage les chercheurs    revisiter le champ religieux. Des acteurs symboliques, notamment Raoul Roy, revendiquent les   glises catholiques, non comme un   l  ment parmi d'autres du paysage religieux du Canada, mais comme un h  ritage propre    la nation canadienne-fran  aise. On parle alors de patrimoine religieux, avec l'id  e d'un legs et d'un r  investissement n  cessaire, sacr   ou profane, de la soci  t  . Des   tudes de g  ographie historique abordent enfin la probl  matique des croyances et des pratiques religieuses.

## **LE PAYSAGE AU XIXe SI  CLE : OBJET PRIVIL  GI   D'UNE G  OGRAPHIE APOLITIQUE**

Si le premier cartographe de la colonie s'installe    Qu  bec d  s 1634, le premier Canadien-fran  ais ayant laiss   une   uvre de g  ographie peut   tre consid  r   comme Joseph Bouchette. N      Qu  bec le 14 mai 1774, il est nomm   arpenteur-g  om  tre en 1791 et d  put   arpenteur-g  n  ral du Bas Canada en 1801. Son parcours professionnel est d'autant plus exceptionnel qu'il est un des rares Canadiens-fran  ais    faire partie de la bureaucratie, chasse gard  e de la minorit   anglaise. Promu lieutenant-colonel en 1813

et attaché à l'état-major du gouverneur Prévost, Bouchette est chargé de plusieurs missions importantes pendant la campagne militaire contre les forces américaines tentant la conquête du Canada. Se rendant compte de l'absence de cartes topographiques bien à jour, il publie, dès 1815, sa *Description topographique de la province du Bas Canada* (Bouchette, 1815), puis diverses cartes de la province actualisées.

À cette époque, la géographie n'est encore qu'un long et minutieux inventaire du paysage et des activités humaines, seigneurie par seigneurie. Il s'agit avant tout d'un outil exhaustif offert aux autorités britanniques pour la mise en valeur du territoire. Les bâtiments religieux, faisant partie de la richesse du pays, sont cités au même titre que les institutions civiles, les industries ou l'état des habitations. Il serait d'ailleurs, à l'époque, difficile de passer outre les bâtiments religieux, tant l'Église est omniprésente dans le domaine social. D'ailleurs, dans l'analyse de la topographie du Bas Canada de 1831, Claude Boudreau note que « les églises sont les constructions dont la localisation et le dénombrement sont les plus conformes aux données du dictionnaire » joint à la carte (1986 : 57). Pourquoi porter une telle attention au fait religieux ? D'une part, les clochers d'églises, pointés vers le ciel, servent de repères à l'arpenteur. D'autre part, l'église est le lieu de rassemblement de la population, le cœur de la vie sociale, ce que même le gouvernement d'obédience protestante ne peut négliger. Dans son projet de division du territoire en comtés de 1820, Bouchette n'omet pas les églises qui, on peut le penser, sont la trame du découpage administratif projeté. Ainsi, compte tenu de son métier et de l'influence de l'Église catholique, l'allusion religieuse, dans l'œuvre de Joseph Bouchette et plus généralement dans la géographie du XIXe siècle, est incontournable.

Toutefois, dans ces descriptions, il s'avère rapidement que l'aspect social de la religion est largement sous-représenté par rapport à l'architecture des lieux. À Montréal, Joseph Bouchette regrette que la cathédrale soit si mal placée « qu'elle en occupe toute la largeur à la Place d'Armes, ce qui, sans obstruer le passage, détruit le coup d'œil qu'on pourrait avoir de la citadelle à la porte des Récollets » (Bouchette, 1815 : 146). De part son statut social, Bouchette, bien que Canadien-français catholique, est très lié au pouvoir anglais protestant. Il est donc continuellement en porte-à-faux. Non seulement,

il doit équilibrer sa description de l'Église catholique par celle de l'Église anglicane, mais il ne peut guère aller loin dans sa volonté de décrire les fonctions sociales des lieux, ce qui ferait pencher la balance trop lourdement du côté catholique. L'attention à la valeur architecturale permet de rétablir l'équilibre en faveur du milieu protestant (Bouchette, 1815 : 148-149) :

L'église cathédrale de Notre-Dame est simple et solidement bâtie ; elle a 144 pieds de long sur 94 de large, mais son élévation n'est pas proportionnée aux autres dimensions ; elle est cependant sous tous les rapports convenables à l'exercice du culte catholique, quoique pas assez grande en raison de l'accroissement de la population de la ville, dont les neuf dixièmes professent cette religion. Les décorations intérieures sont assez magnifiques et distribuées avec goût. L'église anglaise, rue Notre-Dame, n'est pas encore finie ; mais d'après le dessin et le style de la bâtisse, elle annonce devoir être un des plus beaux morceaux d'architecture moderne de la province.

Pour l'auteur, les anglo-protestants ne peuvent concurrencer par la taille les catholiques, prépondérants dans l'île de Montréal, mais le bon goût est assurément de leur côté.

La puissance financière et politique de la bourgeoisie protestante représente donc un frein pour les recherches des Canadiens-français de confession catholique, qui doivent à chaque instant conserver une prudente neutralité entre deux peuples que tout sépare. Dans ce contexte, la neutralité ne tarde jamais à se faire soumission. Ainsi, comme l'évêque, les prêtres et les missionnaires (Bouchette, 1815 : 20) :

exercent leurs fonctions sacrées sous les auspices d'un gouvernement protestant, ils sentent tout le prix de la douceur à leur égard, et ils s'efforcent ardemment de témoigner leur reconnaissance pour sa protection, en remplissant leurs devoirs avec zèle, et en inspirant à leur troupeau une obéissance pleine de gratitude pour les lois, le respect pour la constitution, aussi bien que les obligations que leur impose le titre de bons citoyens.

Il serait mal venu à un géographe de se montrer plus téméraire que son Église ne l'est et les questions religieuses, sources de tensions, ne sont guère envisagées que sous l'angle architectural et paysager. Quelques décennies plus tard, le poids de l'élite protestante n'est cependant plus la seule faiblesse de la science géographique naissante.

## **L'INFLUENCE PAYSAGÈRE DE LA GÉOGRAPHIE FRANÇAISE AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE**

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, dans un environnement nationaliste et catholique hostile à une France universaliste et laïque, une géographie exclusivement tournée vers les rapports

Homme / Nature repousse le fait religieux hors de son champ disciplinaire. Des géographes français très anticléricaux, comme Raoul Blanchard, ont importé au Québec leur conception naturaliste de la discipline. Ce paradigme a été largement encouragé par les élites religieuses et politiques de la Belle Province, pourtant imprégnées de foi catholique, mais qui n'entendaient pas que des chercheurs étrangers viennent empiéter sur leurs prérogatives et encore moins promouvoir le modèle social honni de l'ancienne mère patrie. Ni Raoul Blanchard, disciple de Vidal, ni Pierre Deffontaines, pourtant disciple de Jean Brunhes, n'entendent se mêler de sujets qui fâchent : politique et religion. Le paysage sert, une fois encore, de plus petit dénominateur commun face aux élites politiques et religieuses.

Raoul Blanchard est le seul géographe à faire partie de « La Petite Bibliothèque du parfait Montréalais », à l'occasion des célébrations de 1992 commémorant le 350<sup>ème</sup> anniversaire de fondation de Ville-Marie. Il n'en demeure pas moins qu'il est surprenant de voir le géographe du monde alpin s'intéresser à cette terre. « Pourquoi suis-je venu ici ? » se pose-t-il lui-même la question. « Personne ne m'y a appelé personne ne m'y a envoyé. J'y suis venu tout seul, de ma propre autorité, poussé par la curiosité de géographe et parce que l'on m'avait dit que dans votre pays, on parlait français » (cité dans Hamelin, 1959 : 18). Entre 1929 et 1936, il effectue divers voyages liés aux stages d'enseignement qu'il donne à Harvard aux États-Unis. Devant son engouement naissant pour ce territoire, il vient directement au Québec durant les années 1937 et 1938. Après l'intermède douloureux de la Seconde Guerre mondiale, il enseigne une première fois, en 1948 et 1949, à l'Institut de géographie de l'université de Montréal nouvellement créé en 1947, puis en 1952 et 1958. Cette carrière américaine qui s'échelonne sur trente ans n'a pas d'équivalent parmi les autres scientifiques français et c'est donc dans cette œuvre qu'il faut chercher les traces d'une véritable géographie des religions.

Raoul Blanchard note que « la vie religieuse est intense », non pas en s'attardant aux croyances ou aux pratiques des fidèles mais parce qu'il a compté à Montréal, « en 1946, pour la ville seule, 135 églises et chapelles catholiques, 201 protestantes, 73 communautés d'hommes et de femmes, 45 synagogues » (Blanchard, 1960 : 275). D'ailleurs, il reconnaît que si « le trait le plus voyant du Canadien d'aujourd'hui est la

mainmise de l'Église catholique sur la société tout entière, elle s'exprime à la vue du voyageur qui débarque dans la Province, sans qu'il soit nécessaire d'interroger personne » (Blanchard, 1960 : 295). On constate ici une des caractéristiques de la géographie des religions canadienne-française mêlée au tempérament des géographes français. En effet, si les universitaires venus d'outre-Atlantique, formés dans le contexte de la laïcité française, préfèrent ne pas s'intéresser au terrain glissant que s'avère être le fait religieux, ils y sont encouragés par le poids de la religion dans la société locale qui, par son omniprésence, décourage toute tentative de nuancer le propos. Aussi, en reste-t-on à une simple description, censée démontrer la puissance de la foi des croyants et le pouvoir de leur clergé : « Partout de vastes églises, souvent grandioses, de petites paroisses rurales se sont dotées de vraies cathédrales. Partout de cossus presbytères, des croix au bord des chemins ; dans les intérieurs, des crucifix, des images pieuses. Les couvents pullulent ; leurs solides et austères bâtiments meublent les villages et les villes. On constate ainsi que l'Église possède de grands moyens matériels » (Blanchard, 1960 : 295).

Mêmes laconiques, ces constats demeurent extrêmement rares. Dans son ouvrage, *Le Québec par l'image*, Raoul Blanchard omet ainsi, parmi les 54 photographies présentées, de montrer une église (Blanchard, 1949). On retrouve la même situation dans les douze études régionales réunies en trois tomes et cinq volumes des études canadiennes. Les édifices religieux sont parfois cités au loin dans un paysage : à Québec la cathédrale ; à Gaspé un établissement religieux ; à Rimouski l'évêché, le séminaire, des couvents. Incontournable dès qu'une vue générale s'impose, la religion ne mérite toutefois pas un éclairage particulier. C'est d'ailleurs le cas dans la métropole de Montréal où l'auteur ne nous présente que des usines et des gares. Le genre de vie urbain centré sur l'économie occulte toutes traces d'activités culturelles, sociales ou religieuses.

Les orientations scientifiques de Raoul Blanchard, élève de Vidal, étonnent peu. Par contre, on attend beaucoup plus de Pierre Deffontaines, géographe spiritualiste. Ce disciple de Jean Brunhes participe avec l'historien André Latreille à l'organisation d'un Institut d'Histoire et de Géographie à l'université Laval en 1948. Cette tâche l'occupe

durant trois mois. Il profite de son séjour pour découvrir le Québec et publie, en 1957, un volume intitulé *L'homme et l'hiver au Canada* (Deffontaines, 1957). L'auteur, fidèle à la démarche paysagère qui l'occupait dès 1948 dans *Géographie et religions*, s'intéresse exclusivement à la religion visible. Il s'agit, pour lui, de décrire les lieux servant au culte et leurs spécificités hivernales. A cet effet, il note la position privilégiée de l'église au cœur du village et l'attraction qu'elle exerce : « La vie des vieux dans les rangs est pénible, ils ne peuvent se déplacer l'hiver, impossible de faire leur religion (remplir leurs devoirs religieux) ; le rêve de tout habitant est de finir ses jours autour du clocher » (Deffontaines, 1957 : 97). L'influence géographique de ces contraintes est particulièrement grande puisque, dans le désir d'accomplir plus facilement les pratiques religieuses hivernales, grossit le nombre des « emplacitaires » possédant dans le cœur du village un emplacement, petite portion de terrain sans annexe agricole.

Parfois, la description paysagère ne va pas aussi loin dans l'analyse des causes et des conséquences du phénomène religieux sur l'espace. L'auteur se contente alors de décrire les bâtiments à usage religieux. Les fidèles peuvent se réfugier dans la maison des habitants, habitation commune près de la bâtisse religieuse où l'on peut faire du feu et se restaurer. Les chevaux, afin de les protéger du froid, s'abritent dans des écuries accolées à l'église, bientôt remplacées par des garages à autos. Les morts s'entassent dans un charnier en attendant le printemps. Il en ressort l'idée que le genre de vie religieux est intimement lié à la nature dans une optique de géographie traditionnelle. On ne s'écarte jamais des relations Homme/Nature pour glisser sur la pente jugée dangereuse de la pensée ou de la pratique religieuse. L'illustration est très représentative de l'esprit de l'ouvrage. En effet, la seule image figurant un lieu de culte, en l'occurrence l'église Saint-François sur l'île d'Orléans avec sa chapelle annexe d'hiver, montre le bâtiment, d'ailleurs à la belle saison, dans son extériorité. Nulle trace de l'intérieur de l'édifice, nulle âme qui vive. La religion n'est pas une foi individuelle, une piété collective, seulement un acteur paysager.

Les géographes canadiens-français partagent globalement l'optique de leurs éminents collègues français. Pour Louis-Edmond Hamelin, « si les faits considérés sont évidemment différents dans une géographie des religions (Deffontaines) et dans une

géographie botanique (Carles), l'angle, l'esprit et la méthode doivent rester les mêmes dans l'un et l'autre cas » (Hamelin, 1967 : 15). C'est bien le moins pour une science et une « discipline indivisible » (Hamelin, 1967 : 14). Toutefois, c'est une gageure si l'on considère comme l'auteur que « la dépendance de la géographie à l'endroit des connaissances hétérogènes en fait une discipline de synthèse » (Hamelin, 1967 : 13). L'impasse intellectuelle se profile, car, loin d'être fondée sur un objet particulier, la géographie ne trouve son unité que dans un esprit de synthèse, une méthode. Or, en fixant non pas la source première (l'espace) et le but ultime de la science (l'organisation humaine de cet espace) mais seulement les moyens de parvenir aux résultats, on hypothèque grandement la capacité d'innovation. Ainsi, pour Hamelin, « les « géo-humanistes » oublient trop souvent la base territoriale de la géographie. Celle-ci ne doit pas rompre toute liaison avec le facteur terre. Une géographie humaine sans relation aucune avec l'influence de la nature ne serait plus de la géographie. La géographie humaine, écrivait Chabot, ne se conçoit pas sans une géographie physique solide sur laquelle elle s'appuie » (Hamelin, 1967 : 6). Cette définition de la géographie traditionnelle autour des relations Homme / Nature éclaire le destin malheureux de la géographie des religions. Celle-ci doit montrer les liens entre les croyances ou les pratiques religieuses et le milieu naturel. Cette optique se base sur une conception tronquée de la « base territoriale de la géographie » et du « facteur terre ». Jusqu'à la preuve du contraire, le territoire et la terre ne sont pas que des œuvres de la nature et l'Homme, animal pensant, a lui-même beaucoup contribué à définir, découper, conquérir, annexer, développer, organiser des terres et des territoires. Aussi, lorsque l'auteur tente une monographie du diocèse de Trois-Rivières, comme il ne peut expliquer la répartition du clergé en fonction de la géographie physique, il se voit obligé de rendre les armes, de considérer que cette étude ne relève pas de la science géographique mais d'une écologie qui peut s'intéresser au milieu social tout autant qu'au milieu naturel (Hamelin, 1956). Peu de temps après, la Révolution tranquille, en bouleversant de manière considérable les structures sociales de la Belle Province, notamment, en affaiblissant l'Église, rend possible un *aggiornamento* du champ de la « géographicit  ».

## L'ÉMERGENCE DU PATRIMOINE RELIGIEUX DANS LES ANNÉES 1970

Au temps de Joseph Bouchette ou de Raoul Blanchard, du début du XX<sup>e</sup> siècle à la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, il n'est question que d'architecture, de paysage religieux... En aucun cas, on entrevoit un attachement sentimental à ce bâti. Or, le 2 décembre 1972, le Manifeste pour la sauvegarde des biens culturels écrit par Raoul Roy, un des leaders indépendantistes, paraît dans *Le Devoir*. 100 personnalités l'ont signé. Le débat patrimonial arrive sur la place publique. Médiatisé, il n'est pas étonnant de compter trois cinéastes parmi les signataires, Denys Arcand, Jacques Godbout, Arthur Lamothe. Un double enjeu les motive. « On venait à peine d'annoncer que le curé de la paroisse Sainte-Catherine-d'Alexandrie avait décidé de faire raser l'ensemble paroissial : l'église et la chapelle de style gothique, ainsi que le presbytère, que nous apprenions la destruction projetée par les autorités de la route transconfédérale, dite transcanadienne, de l'ancienne prison des Patriotes de 1837-1838 » (Roy, 1976 : 110). Il est alors clairement établi que le sort des églises paroissiales est associé à celui des monuments témoins de l'histoire des Canadiens-français et de leurs luttes pour l'indépendance. « En rasant un à un les monuments comme la geôle des Patriotes, un gouvernement élimine tout souvenir tangible des faits historiques qui forment la conscience d'un peuple. Cette destruction ne s'inscrirait-elle pas dans une offensive pour faire disparaître ce qui nous identifie en Amérique du Nord comme une nation possédant une histoire distincte des autres peuples de ce continent ? Faudra-t-il dire que nos gouvernants ne veulent ni d'un peuple ni d'un Etat ? » (Roy, 1976 : 110). Dans le même ordre d'idée, « la légèreté avec laquelle on a détruit une quinzaine d'églises à Montréal est angoissante. Nous en sommes à nous demander si l'Église, dans ses tentatives de renouvellement, n'est pas en train de faire disparaître les liens qui la rattachent de près à l'histoire de notre nation » (Roy, 1976 : 111). De paysage, les biens de l'Église deviennent patrimoine.

Le patrimoine religieux peut être défini comme l'appropriation ou la réappropriation individuelle, reconnue collectivement comme légitime, d'un bien immobilier de l'Église catholique. La même distinction peut être faite entre l'espace et le territoire vu comme

un espace approprié. L'attachement d'une population à sa terre ou à son bâti relèverait donc d'un même processus d'identification de la part d'un groupe social distinct des autres. Les géographes ayant fait leurs études durant cette période ne peuvent donc ignorer que le fait religieux est un élément constitutif de l'identité sociale et territoriale du Canada-français et du Québec naissant. Après des décennies d'atonie, paraissent alors en même temps l'*Atlas historique des pratiques religieuses, Le Sud-Ouest du Québec au XXe siècle* (Rousseau et Remiggi, 1998) et l'*Atlas historique du Québec, La paroisse* (Courville, Séguin, 2001). Le temps est venu de considérer que le paysage religieux est l'expression de croyances et de pratiques inscrites dans le temps et dans l'espace. Ainsi, Louis Rousseau et Frank W. Remiggi notent, dans leur section consacrée à l'économie religieuse et au patrimoine sacré, qu'au début du XIXe siècle (Rousseau et Remiggi, 1998 : 12) :

se continue et s'accroît la construction de lieux sacrés, de la croix de chemin à la vaste église. L'examen de la diversité de ces lieux, de l'évolution de leurs formes, des traits qui distinguent les constructions des confessions chrétiennes présentes dans le Sud-Ouest québécois, tout cela permet de découvrir des constructions qui demeurent comme autant de témoignages des mentalités religieuses à l'origine des décisions de construire et de décorer. Les ouvrages ainsi construits donnent un sens sacré à l'espace qui reflète et communique en même temps des visions religieuses du monde.

Depuis la conquête anglaise, aborder le fait religieux pour les géographes canadiens-français pose problème. Pour mener à bien leurs études sans se confronter au pouvoir civil anglo-protestant ou au pouvoir religieux catholique, ils ont choisi d'ignorer le plus possible cet aspect de leur environnement culturel. Ils y étaient particulièrement encouragés par l'influence considérable jouée par Raoul Blanchard, un des pères fondateurs de l'école de géographie française, très prudente sur le terrain religieux depuis sa naissance dans un contexte de relations tendues entre l'Église et la République laïque. Le paysage religieux était le meilleur moyen d'évoquer un pan incontournable du tableau géographique de la Belle Province sans toutefois devoir entrer dans des considérations sociales jugées politiquement dangereuses. Aujourd'hui, la situation a beaucoup évolué. Depuis trente ans, le patrimoine religieux est considéré comme un legs des pionniers catholiques et francophones. Il se trouve réapproprié par des hommes et des femmes très souvent détachés de la pratique religieuse mais attachés à leur histoire et à leurs racines. Les géographes tentent alors de prendre en compte dans leurs études le principal héritage social de l'Église catholique : la paroisse. Toutefois, il s'agit

jusqu'à aujourd'hui de recherches de géographie historique, comme si la religion au Québec, et tout particulièrement le catholicisme, appartenait à un passé révolu. L'institution religieuse, même amoindrie, n'en est pas moins toujours présente et active. Le synode du diocèse de Montréal (1995-1998) a, notamment, donné lieu à la consultation de 35 000 personnes sur l'avenir de leur Église. De nouvelles études doivent voir le jour pour savoir ce que représente aujourd'hui le maillage paroissial pour les fidèles et le clergé. C'est d'ailleurs à cette tâche que j'ai consacré mon séjour postdoctoral à l'Université du Québec à Montréal.

## BIBLIOGRAPHIE

BLANCHARD, Raoul (1949) *Le Québec par l'image*. Montréal, Beauchemin.

BLANCHARD, Raoul (1960) *Le Canada français, Province de Québec, Étude géographique*. Paris, Fayard.

BOUCHETTE, Joseph (1815) *Description topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada et sur les relations des deux provinces avec les Etats-Unis de l'Amérique*. Londres, W. Faden.

BOUDREAU, Claude (1986) *L'analyse de la carte ancienne, Essai méthodologique, La carte du Bas-Canada de 1831 de Joseph Bouchette*. Québec, Rapports et Mémoires de recherche du Celat.

COURVILLE, Serge et SEGUIN, Normand (dir.) (2001) *Atlas historique du Québec, La paroisse*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.

DEFFONTAINES, Pierre (1957) *L'homme et l'hiver au Canada*. Paris, Gallimard.

HAMELIN, Louis-Edmond et Colette (1956) *Quelques matériaux de sociologie religieuse canadienne*. Montréal, Les éditions du lévrier.

HAMELIN, Louis-Edmond (1959) *Raoul Blanchard*. Dans Louis-Edmond Hamelin (dir.) *Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard*. Québec, Les Presses Universitaires Laval.

HAMELIN, Louis-Edmond (1967) *La géographie « difficile »*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.

ROUSSEAU, Louis et REMIGGI, Frank W. (dir.) (1998) *Atlas historique des pratiques religieuses, Le Sud-Ouest du Québec au XIXe siècle*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

ROY, Raoul (1976) *Les églises vont-elles disparaître ?* Dossier de la lutte pour sauver de la démolition l'église et la chapelle et le presbytère de la paroisse Sainte-Catherine-d'Alexandrie à Montréal. Montréal, Les Editions du Franc-Canada.